

# GRAND PRIX DE PAU-ARTIGUELOUVE

Golf de Pau-Artiguelouve - Du 14 au 15 mai 2022

Email : [pau@bluegreen.fr](mailto:pau@bluegreen.fr) - Tél : 05 59 83 09 29 -

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

### **I - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

- **Pour les majeurs** : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- **Pour les mineurs** : attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.
- **Pour les joueurs majeurs non licenciés en France**, fournir un certificat médical lors de l'inscription.
- **Pour les joueurs mineurs non licenciés en France**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

### **II - FORME DE JEU**

**Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.** Les joueurs seront répartis en 2 séries :

**1 Série Messieurs** : (Catégorie 9 en 2019) comprenant 111 joueurs au maximum d'index  $\leq$  à 11.4

**1 Série Dames** : (Catégorie 10 en 2019) comprenant 33 joueuses au minimum d'index  $\leq$  à 15.4

**Limitation du Champ** : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Dans tous les cas, il sera réservé 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (11 messieurs et 3 dames). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

**Wild Cards** : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 14 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

**L'ordre du mérite et l'index** pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le samedi 30 avril. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**Les listes des inscrits et d'attente** seront consultables sur le site du golf au plus tard le mercredi 4 mai

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Les départs** :

- **1er jour** : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

- **2ème jour** : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

### III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont à adresser par écrit **avant le samedi 30 avril à minuit** au **Golf de Pau-Artiguelouve – Domaine Saint-Michel - 64230 Artiguelouve**. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 13 mai sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

	Membre AS	Non Membre AS	- de 25 ans	- de 18 ans
Abonnés	20 €	30 €	15 €	Gratuit
Extérieurs	60 €	70 €	35 €	25 €
Autres golfs Bluegreen	40 €	50 €	25 €	20 €

Tout joueur déclarant forfait après le samedi 7 mai à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut des séries Messieurs et Dames recevront un souvenir.

### V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.